



RELEVÉ DE DECISIONS

Passage école pour présentation CME du 9 au 14 septembre

Objet	Contenu / Décision	
Calendrier des visites	jeudi 09/09 : Emilie du Châtelet Descartes et Appert vendredi 10/09 : Camus, Atlantis, Rosa Parks et Painlevé lundi 13/09 : Moulin, Jaurès, Gambetta et Vilgénis mardi 14/09 : Roux-tenon et Léonard de Vinci	
Organisation des présentations	Les enseignants, dans une grande majorité, ont pu regrouper les classes, ceci afin de limiter le temps d'intervention ainsi que le temps d'absence dans leurs classes respectives des élus de CM2. En effet tous les élus ont pu lors de la séance, présenter, intervenir et répondre aux questions posées par leurs camarades. Le temps d'intervention était d'une heure maximum.	
Déroulé de la séance	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la part des élus : qu'est-ce que le CME, à quoi sert-il, comment fait-on pour se porter candidat, que fait-on une fois élu... • Nous avons mis l'accent sur le respect des consignes : pas de propositions sur le programme scolaire ; proposer des projets ou actions réalisables tant au niveau du budget, de la sécurité et de la santé. Nous avons également insisté sur la nécessité pour les familles (parents et enfants) d'être disponible pour les réunions ou projets. • Les élèves ont eu un temps pour poser toutes leurs questions. • Un récapitulatif a été fait afin de vérifier que tous les élèves aient bien compris la démarche. • Les documents nécessaires à ce dispositif ont été remis aux enseignants (livret explicatif et carte d'électeur comportant l'autorisation parentale). 	



Suite et fin du dispositif	<ul style="list-style-type: none">• Affichage dans les écoles des programmes électoraux des candidats• Envoi de la part des enseignants des listes des candidats• Créations des bulletins de vote• Distribution dans les écoles des documents nécessaires pour les élections (procès-verbaux, enveloppes, bulletin...)• Réunions CME à venir : journée d'intégration samedi 13 novembre et séance plénière jeudi 9 décembre	Election jeudi 21 octobre
----------------------------	---	---------------------------------